



SAISON 2017/2018

PV N°3

du 28/08/2017

SOMMAIRE

Compte rendu Codir du 28/08/2017

- + Président
- + Secrétaire Général
- + Trésorier

Commissions :

- + Com. Sportive
- + Com. Technique
- + Com. Jeune et Mini basket
- + Com. Départementale Officiels
- + Com. Discipline
- + Com. Qualification
- + Com. Basket Loisir
- + Com. Salles et Terrains
- + Com. Logistique

COMITE DEPARTEMENTAL de BASKETBALL des P.O.
Maison des Sports - Rue Duguay Trouin
66000 PERPIGNAN

Tél : 09 52 63 47 85
email: comitebasket66@free.fr

Permanences du Secrétariat

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	8h30 à 12h30		08h 30à 12h30	08h30 à 12h30
14h00 à 17h00	13h 15 à 17h00		13h15 à 16h45	13h15 à 16h45

Président	Bruno MARITON	06 72 94 29 41	maritonbruno@gmail.com
Vice-présidente	Nicole SANCHEZ	06 86 55 39 07	nicole.sanchez66270@sfr.fr
Secrétaire Général	Marc REBOUL	06 12 21 58 70	reboulmarc66@orange.fr
Trésorier	Georges NAVARRO	06 84 37 39 69	georgesnavarro66@free.fr

Membres du Comité présents : Bruno MARITON, Nicole SANCHEZ, Marc REBOUL, Georges NAVARRO, Cécile AARAB, Véronique JORDAN, Isabelle ALLAIGRE, Sabrina QUEVEDO-JOUE, Michel FLEURY, Catherine TUBERT, Patrick BARBEAU, Carlos NEIRA, Michel DESTRAIN.

Invités : Nelly PRIOUX, Emile GIMENEZ, Romain GOMEZ.

Excusés : Philippe GIRALT.

PRESIDENT**Bruno MARITON****Informations du Président :**

✓ Bruno MARITON souhaite à tous les membres du Codir la bienvenue pour le démarrage de cette nouvelle saison sportive pour la deuxième année de mandat. Il rappelle la nécessité d'être licencié pour les élus afin de pouvoir délibérer légalement. Les salariés ont repris le travail depuis le 21 août. Les archives ont été déménagées au siège de Toulouges et un réaménagement des bureaux a été réalisé afin de libérer de l'espace.

✓ Tous les clubs du dernier championnat ont renouvelé leur AFFILIATION à l'exception du club de THUIR. Les 3 nouveaux clubs ILLE BASKET, TOULOUGE BASKET ASSOCIATION et le PERPIGNANLE LE SOLER METROPOLE BASKET sont en ordre de marche.

✓ Situation de l'USAT : l'audience pour la liquidation judiciaire est fixée au 14/09/2017. Dès que la liquidation est passée Le Bureau Fédéral se positionnera sur les droits sportifs.

✓ La FFBB prend en charge le déplacement de la sélection départementale du TIC U13. Le montant est de 1100 euros pour la location de minibus à l'USAT.

✓ Subventions CNDS : signature de la convention partenariale en juillet : après arbitrage budgétaire, le poste de R Gomez (ESQ) va bénéficier d'une aide dégressive sur 4 ans (12000€-10000-7500-5000) ; seul 2 postes sur le département ont bénéficié de cette aide CNDS. Par ailleurs le CD66 a obtenu un appui financier pour les actions sur les formations (5500€), le Sport été (1500€), les interventions périscolaires (2400€) et le développement du basket en zone rurale (1500€). Enfin sur le poste de Nelly Prioux, le dernier versement de 3000€ du CNDS a été effectué en juin dernier ;

Bruno MARITON remercie les services de la DDCS pour la confirmation de leur soutien ; c'était pour le Comité un dossier prioritaire sur 2017 ; il démontre par ailleurs la reconnaissance du travail sérieux du Comité et de ses salariés au travers de ses missions.

✓ L'entretien annuel pour Romain GOMEZ a été réalisé en juillet par G Navarro et B Mariton. Celui de Nelly PRIOUX pour lequel une réflexion d'avenir est nécessaire vu son départ programmé à la retraite en juin 2018, est prévu début septembre.

✓ Stage été de juillet à St Estève dont Romain GOMEZ a animé : 40 stagiaires : bilan global positif excepté un blessé léger au poignet.

✓ Information sur la préparation du championnat régional jeunes, Occitanie et Méditerranée, suite à la réunion du Codir Ligue du 21 août. Un manque d'équipes en U17F est constaté

✓ Réforme Territoriale Ligue : réunion de la CCOB le 19 août à Toulouse ; préparation de la fusion des 2 ligues ; un rétro planning administratif a été établi pour préparer l'AG électorale du 23 juin, conformément aux directives fédérales :

- Préparation d'un traité de fusion pour fin d'année 2017 et approbation par une AG ligue LR le 27 janvier 2018
- Appel des candidatures pour le futur Codir Occitanie en février-mars

De nombreuses réunions CCOB sont d'ores et déjà calées pour préparer au mieux toutes les échéances.

Rappel du séminaire régional dit « Les Automnales » à la Grande Motte les 28 et 29 octobre à destination de tous les bénévoles des clubs LR : sortie du programme des ateliers en septembre.

✓ L'assemblée générale de la FFBB aura lieu les 13, 14 et 15 octobre à SAINT ETIENNE : présence de Marc REBOUL et Bruno Mariton qui participera à une réunion de la commission fédérales CTC.

➤ Inquiétude sur la disparition brutale des CAE et autres contrats qui contraint plusieurs clubs à trouver d'autres modes de fonctionnement ; un sondage sera réalisé auprès des clubs prochainement pour une remontée auprès de nos parlementaires.

SECRETAIRE GENERAL

Marc REBOUL

Le PV 2 est adopté à l'unanimité.

Pour répondre à l'interrogation de Patrick BARBEAU Président de la commission de discipline, toutes les pénalités financières ont été payées. Seul le club de SALEILLES doit encore les 300€ pour son absence à l'assemblée générale cependant Bruno MARITON rencontrera le nouveau Président du club qui s'est engagé oralement à régler cette pénalité.

Courriers reçus :

Numéro	Date	Emetteur	Objet
25	22/07/2017	PH. CABALLO	Questionnaire emploi C66
26		FFBB	Dérogations réforme territoriale
27		FFBB	Note OPTIMOUV
28		FFBB	AG ST ETIENNE
29		BC SALEILLENC	Pénalités AG -changement de Bureau
30		B. MARITON	Réponse SALEILLES
31	06/07/2017	CDOS	10ème Festival des sports
32	06/07/2017	PH. CABALLO	Avis C66 ILLE
33	06/07/2017	C11	PV AG C11
34	06/07/2017	FFBB	Stage arbitre/ aptitude CF
35	06/07/2017	BC NARBONNE	Rappel facture
36	06/07/2017	G. NAVARRO	Nouvelle adresse mail
37	07/07/2017	POLE SANTE TRAVAIL	Services santé au travail
38	07/07/2017	FDJ ILLE SUR TET	Non re-affiliation
39	07/07/2017	FFBB	Relevé de décisions FB 30/06/2017
40	07/07/2017	FFBB	Décisions ministérielles réforme territoriale
41	07/07/2017	FFBB	Note Formation CTF
42	07/07/2017	FFBB	Base de données CTF FBI V2
43	07/07/2017	BC RIVESALTES	Ecole d'arbitrage
44	07/07/2017	FFBB	Calendrier administratif
45	10/07/2017	FFBB	Calendrier général
46	10/07/2017	FFBB	Charte d'engagement et statut CFPN
47	11/07/2017	FFBB	Charte d'arbitrage relance règlement facture
48	12/07/2017	FFBB	Validation nationale des jeunes officiels UNSS
49	12/07/2017	ST CYPRIEN BASKET	Recherche animateur
50	13/07/2017	LIGUE REGIONALE	Rappel Pass sport sentez-vous sport
51	13/07/2017	FFBB	Distribution de toise
52	13/07/2017	FFBB	PV du Comité Directeur du 1er juillet 2017
53	13/07/2017	FFBB	PV du Bureau Fédéral du 30 juin 2017
54	13/07/2017	FFBB	FFBB Infos n 100
55	13/07/2017	COSMOS	COSMOS - emploi dans le sport
56	14/07/2017	FFBB	Trophées Sentez-Vous Sport 2017
57	14/07/2017	CDOS	Newsletter CDOS Pyrénées-Orientales
58	17/07/2017	RIVES DES CORBIERES	FACTURE TDR 2017
59		LE CONCORDE	FACTURE CAMP D'ÉTÉ
60	18/07/2017	LIGUE REGIONALE	PV 12
61	18/07/2017	FFBB	PV BF du 10 juillet 2017
62	19/07/2017	CDOS	Bulletin d'information
63	20/07/2017	FFBB	CDT questionnaire emploi
64	24/07/2017	LIGUE REGIONALE	Engagements équipes championnats régionaux U15M et U17M
65	24/07/2017	LIGUE REGIONALE	Engagements équipes U15F et U17F championnat territorial
66	24/07/2017	ASE 66	Newsletter d'août 2017
67	24/07/2017	FFBB	Renouvellement CTC - ELNE - BBKA
68	24/07/2017	FFBB	Renouvellement CTC - Salanque Perpignan

69	24/07/2017	FFBB	Ecole d'arbitrage CTC - ELNE - BBKA
70	24/07/2017	FFBB	Ecole d'arbitrage CTC - SAINT ESTEVE LE SOLER
71	24/07/2017	FFBB	Ecole d'arbitrage CTC - SALANQUEPERPIGNAN
72	25/07/2017	FFBB	Mise en ligne des règlements généraux
73	25/07/2017	PASS66	Invitation atelier associatif
74	26/07/2017	PH. GELIS	Formation secourisme PSC1
75	26/07/2017	FFBB	TIC 2017 frais
76	26/07/2017	PH. CABALLO	Ecole d'arbitrage CTC ELNE BBC ASPRES
77	27/07/2017	FFBB	TIC 2017 frais précisions
78	27/07/2017	FFBB	Affiliation TBA
79	27/07/2017	FFBB	Montées des championnats qualificatifs
80	28/07/2017	FFBB	Remise des oriflammes et diplômes
81	31/07/2017	FFBB	Parution des calendriers particuliers
82	01/08/2017	ISSAC BASKET	Poste éducateur sportif basket
83	02/08/2017	BAR LE CONCORDE	Facture juillet 2017
84	03/08/2017	JJ. DESSAINT	Engagement U15F U17F Championnat territorial
85	03/08/2017	FFBB	PV BF du 23 juillet 2017
86	03/08/2017	FFBB	PV BF du 28 juillet 2017
87	03/08/2017	FFBB	Fusion PERPIGNAN LE SOLER METROPOLE BASKET
88	03/08/2017	FFBB	ILLE BASKET prise d'autonomie
89	03/08/2017	FFBB	Tirages Coupes de France
90	03/08/2017	Y. CANAL	CTC Salanque PERPIGNAN Répartition des équipes
91	03/08/2017	FFBB	Courrier président fédéral des compétitions
92	07/08/2017	SIS FORMATION	Formation risques terroristes
93	08/08/2017	M. MORILLON	Lettre de sortie arbitre
94	08/08/2017	M. REBOUL	PV Bureau Ligue
95	10/08/2017	CD37	Recherche éducateur basket
96	10/08/2017	TBA	Demande autorisation de mach amicaux
97	17/08/2017	PH. GIRALT	Dossier médical validé
98	17/08/2017	FFBB	BF du 11/08/2017
99	18/08/2017	FFBB	Mise à jour e-marque
100	18/08/2017	FFBB	Statut CF PN
101	19/08/2017	Sportup Summit	Invitation Sportup
102	19/08/2017	CD 87	Enquête mini Basket
103	22/08/2017	FFBB	Plan de développement territorial
104	22/08/2017	FFBB	Bilans médicaux arbitres clubs
105	23/08/2017	FFBB	Offre spéciale famille du basket
106	23/08/2017	FFBB	Titres de Champions d'Europe U16
107	23/08/2017	BBC ASPRES	U20 M
COURRIER POSTAL			
108	ANCV		Virement des chèques vacances
109	BNP PARIBAS		Changement d'adresse du siège - modification des loyers copieur
110	CONSEIL DEPT66		Facture du bus transport du 5 juillet 2017
111	Famille TORONDELL		Remerciements
112	EVB		Basket potins
113	HUMANIS		Avenant au régime conventionnel
114	AFSVFP		Rappel de cotisation CD66

Courrier 69-70-71 et 76

Trois CTC ont été pénalisées d'une pénalité de 300 euros car leur école d'arbitrage n'avait pas été déclarées. Une requête peut être introduite auprès de Philippe CABALLO suivant la note fédérale du 16/09/2016. Vu que le CD66 certifie que les écoles d'arbitrage ont bien fonctionné, Véronique JORDAN s'occupe de déposer la requête afin de soulager les clubs pénalisés.

Courrier 46

La charte d'engagement pour les joueurs de CF/PN doit aussi être signée par tous les joueurs susceptibles de jouer à ce niveau.

Courrier 43

Véronique JORDAN s'occupe du suivi.

Courrier 47

Concerne l'école d'arbitrage du club de CANET : contestation car il y a encore une différence entre la situation de départ et de fin de saison. Le CD66 n'a donc pas réglé la facture à la FFBB.

- La FFBB a mis à disposition des ligues et Comités un logiciel gratuit de comptabilité et de facturation et souhaite que les différents intervenants utilisent ces 2 logiciels rapidement. (CEGID)
- Concernant la comptabilité j'ai suivi une formation en juin et donc depuis la comptabilité saison 2017-2018 est saisie sur ce nouvel logiciel.
- ✓ Concernant le logiciel facturation : Hélène MARTIN secrétaire LR13, Nelly PRIOUX secrétaire CD66, Eric RODRIGUEZ Directeur OCCITANIE et moi-même avons suivi une formation le 21/07 dernier au CD66. A compter de cette nouvelle saison, toutes les sommes demandées aux clubs feront l'objet d'une facture ou d'un avoir établi sur ce logiciel de facturation qui mettra automatiquement à jour le module comptable. Les premiers avoirs ou factures qui seront transmis aux clubs dans les jours qui viennent seront le solde de la caisse de péréquation de la saison écoulée.
- L'état des subventions reçus au 25/08 communiqué aux membres présents.
- Bilan du TDR communiqué aux membres présents : bénéfice net de 4360,56 euros.

COMMISSION SPORTIVE et JEUNE**SABRINA QUEVEDO-JOUE**

- Suite à la réunion préparatoire pour les championnats Bi Départementaux qui a eu lieu le 28/08/2017 à 13h30 et en tenant compte des paramètres de l'organisation des clubs, des difficultés pour les convocations d'arbitre et des dérogations le Codir fixe le planning suivant pour les dates d'inscription et la reprise du championnat.
- Aucun Open ne sera organisé. La volonté est de démarrer les championnats au plus vite vue les contraintes des calendriers,
 - Les catégories U15F-U17F-U20G sont gérées par la Ligue.
- ✓ Il est prévu 4 plateaux U7, lors de la réunion des Présidents du 11/09 il sera débattu du choix du samedi ou du dimanche.
- ✓ Des triangulaires par niveau sont prévues en U9 durant tout le championnat et les dates seront planifiées à l'avance. 3 plateaux événementiels seront proposés sur un seul site pendant 3 heures le samedi après-midi.
- Pour les catégories Bi-Départementales il est impératif d'inscrire le nom de l'entraîneur et le nom du club support pour les CTC et Ententes. Les engagements sont fixés à la réception du chèque de règlement et Bruno MARITON insiste : il n'y aura aucune dérogation à cette règle stricte. Ceci au regard du problème rencontré en fin de saison passée qui a demandé beaucoup de temps et de relance auprès des clubs.

Compte-rendu réunion préparatoire des championnats Bi-départementaux**Romain GOMEZ****INTRODUCTION****BRUNO MARITON**

- Quatre points sont abordés : logistique et administratif – technique et règlement sportif –arbitrage et dates des finales.
- Un championnat territorial U20M sera une nouveauté. La gestion sportive du championnat est assurée par la Ligue comme pour les U15F et U17F. Les engagements se font par le biais du Comité Départemental.
- La caisse de péréquation sera d'application pour toutes les catégories et sera gérée par trois élus du CD66. Bruno MARITON lance un appel aux élus du CD11 qui peuvent se porter volontaire à une éventuelle collaboration à la gestion de cette caisse.

CHAMPIONNAT BI-DEPARTEMENTAL U11

Selon les enseignements et conclusions du championnat 2016-2017, Romain GOMEZ propose les changements suivants :

- Les rencontres se déroulent toujours en six périodes de 6 minutes. Durant les trois premières périodes tous les joueurs doivent jouer minimum une période complète. Les périodes 4-5-6 sont libres pour les changements. Pas de temps morts durant la première mi-temps et un temps mort d'une minute est prévu durant chaque période de la deuxième mi-temps (si le temps mort n'est pas utilisé sur une période, il sera perdu).
- Dans le règlement sportif on maintient le paragraphe au sujet du comportement du joueur cependant il est intéressant de rappeler à l'arbitre son rôle.
- Retour à l'e-marque avec adaptation du système informatique. La première période de l'E-marque correspond à la 1^{ère} mi-temps de la rencontre (P1, P2 et P3), les périodes 4, 5 et 6 du match correspondent elles aux périodes 2, 3 et 4 de l'E-marque.
- Lors de la première mi-temps les fautes collectives se sont pas comptabilisées. Seules les fautes personnelles sont prises en compte.
- La rencontre se déroulera sans arrêt de chrono excepté sur temps mort, changement, fautes et lancers franc.
- Lors des 2 dernières minutes de la période 6, le temps sera décompté.
- Le règlement spécifique à la catégorie U11 sera mis à jour et un tableau récapitulatif plastifié sera distribué à tous les clubs.
- On reste sur la règle que l'arbitre ne touche plus le ballon ni en zone avant ni en zone arrière. Un arbitre sera toujours désigné par la CDO avec la même indemnité de 20 euros. Véronique JORDAN convoque pour les P-O et Jérôme SUCH pour l'AUDE.
- La taille 5 est prévue pour les ballons.
- Les matchs se déroulent à 10H00 et si 2 matchs il est prévu 9h00 et 11h00.
- Le montant pour l'engagement d'une équipe dans cette catégorie s'élève à 30 euros. Bruno MARITON insiste : le club devra remettre un chèque de 30 euros lors de l'engagement sinon l'inscription ne sera pas prise en compte. La rigueur sera de mise.
- La commission technique propose une première phase du 30 septembre à mi-novembre : 5 à 6 rencontres en match aller uniquement. La deuxième phase commencerait début décembre pour se clôturer fin de saison. Les clubs auront la possibilité d'engager des équipes supplémentaires avant le début de la 2^{ème} phase.
- Trois niveaux sont proposés : confirmé – intermédiaire – débutant. C'est le club qui décide le niveau dans lequel l'équipe souhaite jouer. La mixité est d'application.
- Bruno MARITON insiste : tous les clubs des deux départements devront respecter le règlement sportif approuvé. Les élus du CD11 présents à la réunion s'engagent pour que leurs clubs n'y dérogent pas.

CHAMPIONNAT BI-DEPARTEMENTAL U13

- Phase 1 d'évaluation raccourcie comme en U11.
- L'arbitre ne touche pas le ballon sur remise en jeu et cette initiative a été perçue positivement lors du championnat précédent.
- **Ballon taille 5 pour les filles et taille 6 pour les garçons.**
- Le temps de jeu des rencontres passe **à 4x10mn décomptées**

- Trois niveaux comme en U11.
- Deux arbitres désignés par chaque CDO.
- Attribution d'un titre OCCITANIE. Il y aura d'abord la finale du secteur entre l'HERAULT-LE GARD-et le champion Bi-Départemental AUDE/P-O. Le vainqueur des trois jouera la finale OCCITANIE.

CHAMPIONNAT TERRITOIRE U15F - U17F ET U20M

- Les clubs doivent déposer leurs inscriptions auprès de leur comité respectif qui fera suivre à la ligue et ce au plus tard le 19 septembre en stipulant bien le niveau souhaité. Obligation de déposer le chèque lors de l'inscription.
- Constitution de deux poules et de deux phases. La reprise du championnat est prévue le 30 septembre et toute la gestion se fait au niveau de la ligue. Le CD11 doit donc gérer ses propres inscriptions en U15F, U17F et U20M.

AUTRES CATEGORIES EN GENERAL - DIVERS

- Le Département de l'AUDE s'occupe de l'inscription de ses équipes en U20M. Le CD66 s'occupe de la gestion des U11-U13-U15M-U17M pour les deux départements.
- Lors des engagements il faut absolument le nom de l'entraîneur des équipes. Pour les ententes et CTC le nom de l'entente ou de la CTC, le nom du club porteur ainsi que son numéro et le nom de l'entraîneur sont nécessaires.
- Il sera aussi organisé une coupe P-O pour la catégorie seniors et les matchs seront programmés en semaine.
- La date limite pour les inscriptions seniors est le 13/09/2017 pour une reprise du championnat prévue le 29 septembre (programmé le vendredi pour le CD66 avec dérogation possible).
- Toutes les feuilles de matchs sont contrôlées par 4 élus du CD66 et la caisse de péréquation est gérée par 3 élus. Bruno MARITON informe les élus du CD11 qu'un membre de leur Comité Directeur peut se joindre à ces deux missions.

PLANNING DES FINALES DEPARTEMENTALES

- Les demi-finales sont prévues les 26 et 27 mai (U15 jouent le dimanche). Les finales sont prévues le WE du 2 et 3 juin. La fin du championnat est programmée au plus-tard le dimanche 20 mai (U20).
- Rappel la FNMB aura lieu le 27 mai 2018.

PROJET DE FUSION

- Les élus du CD11 sont conscients que le processus de fusion entre les deux Départements doit être peaufiné. La suppression de la subvention octroyée au Département de l'AUDE reste un obstacle vu que les pouvoirs publics de ce département ne veulent pas reconnaître la nouvelle entité qui aura son siège social à PERPIGNAN et ce malgré des réunions précédentes positives qui ont eu lieu auparavant. Bernard DEVERCHY a même insisté auprès des pouvoirs publics l'utilité et la collaboration du CD66 dans le bon fonctionnement des championnats et actions communs.

COMMISSION TECHNIQUE

- Romain GOMEZ et Carlos NEIRA envisage toujours de programmer les entraînements des sélections les lundis. La formation d'animateur et d'initiateur serait incluse lors de ces entraînements de sorte à être sur le

terrain au maximum. Si cette proposition ne peut plus se concrétiser il faudra trouver un WE de formation ce qui est moins idéal.

TABLEAU RECAPITULATIF PAR CATEGORIES

Catégories	Inscription	Championnat	Niveaux	Match
U11	20/09 à 17h00	30-sept	1-2-3	Samedi 10h00
U13	20/09 à 17h00	30-sept	1-2-3	Samedi 14h00
U15	18/09 à 17h00	23-sept	1-2	Dimanche 10h00
U17	18/09 à 17h00	23-sept	1-2	Samedi 18h00
U20	18/09 à 17h00	30-sept	1 niveau	Dimanche 10h00
Seniors	13/09 à 17h00	29-sept		Vendredi 20h30

Clôture de la réunion à 16h00.

Le Président
Bruno MARITON



Le Secrétaire Général
Marc REBOUL



COMMISSION TECHNIQUE

CARLOS NEIRA

✓ Formation du joueur

- Romain GOMEZ et Carlos NEIRA envisagent toujours de programmer les entrainements des sélections U12 les lundis soir à raison d'un lundi par mois.
- La commission technique sollicitera les clubs pour savoir leur possibilité d'accueillir les entrainements des sélections. La commission technique ne se refuse pas d'effectuer une rotation dans plusieurs clubs (création d'un évènement pour les entraîneurs du club).
- Ces entrainements débiteraient après les vacances de la Toussaint et représenteraient 6 entrainements par sélection (U12F et U12M) sur la saison.
- La catégorie U13 est dès à présent gérée par la Ligue Régionale.

✓ Formation de cadre

- 2 niveaux de formation seront mis en place :
 - animateur
 - initiateurDes dossiers d'inscription seront envoyés aux clubs. Impossibilité de cumuler animateur et initiateur sur une seule saison.
Coût de la formation animateur : 50€ pour 3 samedis + visite
Initiateur : 150€ pour 3 week-ends + lundi soir

✓ 1/2 journée de recyclage

La commission technique via son équipe technique départementale organisera une 1/2 journée d'information à tous les entraîneurs le samedi 23 septembre 2017 à ELNE de 10h00 à 12h00.

Thématique de la matinée :

- Les nouvelles règles d'arbitrage
- Intervention terrain sur le thème de la défense pour les jeunes catégories

COMMISSION DES OFFICIELS**VERONIQUE JORDAN**

- ✓ Pour le prochain championnat, Véronique JORDAN désignera les arbitres pour le Département des PYRENEES-ORIENTALES et Jérôme SUCH pour le Département de l'AUDE.
- ✓ Le recyclage des arbitres est prévu le 16/09. Une réunion avec les formateurs est prévue le 01/09/2017 pour définir les futures actions de formation.

COMMISSION DE QUALIFICATION**ISABELLE ALLAIGRE**

- ✓ Au 28/08/2017 le CD66 a enregistré 148 licenciés c'est-à-dire une augmentation de 57 par rapport à l'année dernière au même moment et cela représente 66% d'augmentation.

CAISSE DE PEREQUATION**NICOLE SANCHEZ**

- La caisse de péréquation est d'application pour toutes les catégories. Nicole SANCHEZ, Véronique JORDAN et Philippe GIRALT en sont les trois gestionnaires.
Nicole Sanchez procédera seule aux virements tous les 15 jours pour les arbitres.
- Concrètement la gestion des U11 et U13 est confiée à Nicole SANCHEZ, celle des U15 et U17 à Véronique JORDAN tandis que Philippe GIRALT gère les seniors masculin et féminin.
- ✓ Le Codir retient aussi l'idée d'envoyer aux clubs une seule facture avec les 4 dates d'appel de fond et un rappel sera envoyé aux clubs une semaine auparavant.

BASKET LOISIR**Emile GIMENEZ**

Les vacances sont presque finies malheureusement et une nouvelle saison pointe le bout de son nez. Afin de préparer 2017-2018 dans de bonnes conditions, je vous propose de nous réunir autour d'une table avec les responsables des clubs loisirs (anciens ou nouveaux).

4 points seront abordés :

1. Les licences
2. Programmation du calendrier (dates - lieux)
3. Inclure dans chaque équipe engagée 1 suppléant
4. Questions diverses.

Je fixe la date du lundi 18 septembre 2017 à 18h30 au siège du CD66, à la Maison des sports, rue René Duguay Trouin à PERPIGNAN.

Veuillez communiquer le nombre de personnes qui sera présent à cette réunion par mail avant le jeudi 14 septembre à : emile.gimenez613@orange.fr

Par avance, merci

Dates à retenir :

La prochaine réunion du Codir se tiendra le 11/09/2017 de 18h00 à 19h30 et sera suivie de la réunion des Présidents de clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, un pot de l'amitié est offert à l'assemblée.

Le Président
Bruno MARITON



Le Secrétaire Général
Marc REBOUL

